

Auch : Fin de la grève des agents territoriaux

Les grévistes et les collectivités concernées ont signé un accord "qui satisfait tout le monde"



Auch : Fin de la grève des agents territoriaux

« La conclusion de notre soirée à la mairie, c'est que nous sommes satisfait de l'accord qui a été conclu entre les collectivités **(1)** et les agents territoriaux. Nous avons parlé entre adultes, cela a permis de résoudre le conflit où je le rappelle tout le monde est satisfait de sa conclusion. Maintenant durant la soirée nous allons faire du rangement et remettre la place de la mairie telle qu'elle était avant notre occupation. Demain, (vendredi 18 novembre NDLR), tout le monde reprend le travail», déclare Eric Llados, délégué syndical CGT, à l'issue des négociations.

L'accord porte sur le temps de travail à savoir tel que défini par la loi soit 1607 heures pour un agent à temps complet. Ce qui se traduit par une augmentation de 79 heures de travail par an soit 2, 50 heures par semaine. Les agents conservent cependant leurs acquis en jours de congés. Reste en suspens le paiement des quatre jours de grève.

(1) Grand Auch Agglomération, CCAS, mairie d'Auch